RCS : MARSEILLE
Code greffe : 1303

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de MARSEILLE atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 1994 B 00696
Numéro SIREN : 394 511 836
Nom ou dénomination : ABC ELECTRIQUE

Ce dépôt a été enregistré le 18/07/2018 sous le numéro de dépôt 10121

Greffe du tribunal de commerce de Marseille : dépôt N°10121 en date du 18/07/2018

Formulaire obligatoire (article 53 A du code général des impôts)

(1) BILAN - ACTIF

DGFiP N° 2050 2018

Désignation de l'entreprise : **Sarl SAS ABC ELECTRIQUE**

Adresse de l'entreprise : 119 CHEMIN DE MIMET 13015 MARSEILLE

Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois * : 12

Durée de l'exercice précédent * : 12

Numéro SIRET * : 3 9 4 5 1 1 8 3 6 0 0 0 1 4 — Néant ☐ *

			Brut 1		Amortissements, provisions 2	Exercice N clos le, 31032018 Net 3	N-1 31032017 Net 4
	Capital souscrit non appelé (I)	AA					
ACTIF IMMOBILISE * — IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB		AC			
	Frais de développement*	CX		CO			
	Concessions, brevets et droits similaires	AF	277	AG	277		
	Fonds commercial (1)	AH		AI			
	Autres immobilisations incorporelles	AJ		AK			
	Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL		AM			
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	AN		AO			
	Constructions	AP		AQ			
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	1 694	AS	706	988	1 412
	Autres immobilisations corporelles	AT	23 741	AU	16 681	7 060	6 611
	Immobilisations en cours	AV		AW			
	Avances et acomptes	AX		AY			
IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS		CT			
	Autres participations	CU		CV			
	Créances rattachées à des participations	BB		BC			
	Autres titres immobilisés	BD		BE			
	Prêts	BF		BG			
	Autres immobilisations financières *	BH	2 676	BI		2 676	2 658
	TOTAL (II)	BJ	**28 388**	BK	**17 664**	**10 724**	**10 681**
ACTIF CIRCULANT — STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL		BM			
	En cours de production de biens	BN		BO			
	En cours de production de services	BP	45 000	BQ		45 000	
	Produits intermédiaires et finis	BR		BS			
	Marchandises	BT	14 013	BU		14 013	15 513
	Avances et acomptes versés sur commandes	BV		BW			
CREANCES	Clients et comptes rattachés (3) *	BX	422 170	BY		422 170	739 947
	Autres créances (3)	BZ	648	CA		648	9 408
	Capital souscrit et appelé, non versé	CB		CC			
DIVERS	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)	CD		CE			
	Disponibilités	CF	231 597	CG		231 597	107 883
Comptes de régularisation	Charges constatées d'avance (3) *	CH	3 793	CI		3 793	4 415
	TOTAL (III)	CJ	**717 221**	CK		**717 221**	**877 166**
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW					
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM					
	Ecarts de conversion actif * (VI)	CN					
	TOTAL GENERAL (I à VI)	CO	**745 609**	1A	**17 664**	**727 945**	**887 847**

Renvois : (1) Dont droit au bail : | (2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes : CP | (3) Part à plus d'un an : CR

Clause de réserve de propriété: * Immobilisations : | Stocks : | Créances :

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

2 BILAN - PASSIF avant répartition

DGFiP N° 2051 2018

Désignation de l'entreprise **Sarl SAS ABC ELECTRIQUE** — Néant ☐*

			Exercice N	Exercice N-1
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1) * (Dont versé : 80 000)	DA	80 000	80 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB		
	Ecarts de réévaluation (2) * (dont écart d'équivalence EK)	DC		
	Réserve légale (3)	DD	8 000	8 000
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE		
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1)	DF		
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* EJ)	DG		
	Report à nouveau	DH	149 069	149 063
	RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	**143 170**	**95 006**
	Subventions d'investissement	DJ		
	Provisions réglementées *	DK		
	TOTAL (I)	DL	**380 239**	**332 069**
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM		
	Avances conditionnées	DN		
	TOTAL (II)	DO		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP		
	Provisions pour charges	DQ		
	TOTAL (III)	DR		
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS		
	Autres emprunts obligataires	DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	123 280	150 000
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)	DV	640	945
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	98 737	184 296
	Dettes fiscales et sociales	DY	125 049	220 537
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ		
	Autres dettes	EA		
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB		
	TOTAL (IV)	EC	**347 706**	**555 778**
	Ecarts de conversion passif * **(V)**	ED		
	TOTAL GENERAL (I à V)	EE	**727 945**	**887 847**

RENVOIS					
(1)	Ecart de réévaluation incorporé au capital		1B		
(2)	Dont	Réserve spéciale de réévaluation (1959)	1C		
		Ecart de réévaluation libre	1D		
		Réserve de réévaluation (1976)	1E		
(3)	Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *		EF		
(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an		EG	253 969	432 498
(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP		EH		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

③ COMPTE DE RESULTAT DE L'EXERCICE (En liste)

DGFiP N° 2052 2018

Désignation de l'entreprise : **Sarl SAS ABC ELECTRIQUE** — Néant ☐*

			Exercice N					Exercice (N-1)
			France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total	
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *	FA		FB		FC		
	Production vendue biens*	FD		FE		FF		
	Production vendue services *	FG	1 511 789	FH		FI	1 511 789	1 620 337
	Chiffres d'affaires nets*	FJ	**1 511 789**	FK		FL	**1 511 789**	**1 620 337**
	Production stockée *					FM	45 000	(130 837)
	Production immobilisée *					FN		
	Subventions d'exploitation					FO	2 400	2 406
	Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges * (9)					FP		2 821
	Autres produits (1) (11)					FQ	2	58
	Total des produits d'exploitation (2) (I)					FR	**1 559 190**	**1 494 785**
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane) *					FS	478 883	561 251
	Variation de stock (marchandises)*					FT	1 500	6 240
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane) *					FU	868	584
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*					FV		
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis) *					FW	523 591	474 235
	Impôts, taxes et versements assimilés *					FX	15 386	4 384
	Salaires et traitements *					FY	262 835	226 520
	Charges sociales (10)					FZ	77 942	78 286
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Sur immobilisations - dotations aux amortissements *					GA	3 055	9 187
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Sur immobilisations - dotations aux provisions					GB		
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Sur actif circulant : dotations aux provisions *					GC		
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Pour risques et charges : dotations aux provisions					GD		
	Autres charges (12)					GE		2 974
	Total des charges d'exploitation (4) (II)					GF	**1 364 061**	**1 363 661**
1 - RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)						GG	**195 130**	**131 124**
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée * **(III)**					GH		
	Perte supportée ou bénéfice transféré * **(IV)**					GI		
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GJ		
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK	18	
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL		
	Reprises sur provisions et transferts de charges					GM		
	Différences positives de change					GN		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GO		
	Total des produits financiers (V)					GP	**18**	
CHARGES FINANCIERES	Dotations financières aux amortissements et provisions *					GQ		
	Intérêts et charges assimilées (6)					GR	1 859	
	Différences négatives de change					GS		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT		
	Total des charges financières (VI)					GU	**1 859**	
2 - RESULTAT FINANCIER (V - VI)						GV	**(1 840)**	
3 - RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS (I - II + III - IV + V - VI)						GW	**193 289**	**131 124**

(RENVOIS : voir tableau n° 2053) * Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

4 COMPTE DE RESULTAT DE L'EXERCICE (Suite)

DGFiP N° 2053 2018

Désignation de l'entreprise **Sarl SAS ABC ELECTRIQUE** — Néant ☐*

			Exercice N	Exercice N-1
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	HA		
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *	HB		
	Reprises sur provisions et transferts de charges	HC		
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)	HD		
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)	HE	45	
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *	HF		
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)	HG		
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)	HH	**45**	
4 - RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)		HI	**(45)**	
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise **(IX)**		HJ		
Impôts sur les bénéfices * **(X)**		HK	50 074	36 118
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)		HL	**1 559 208**	**1 494 785**
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)		HM	**1 416 038**	**1 399 779**
5 - BENEFICE OU PERTE (Total des produits - Total des charges)		HN	**143 170**	**95 006**

RENVOIS

(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	HO		
(2)	Dont produits de locations immobilières	HY		
	Dont produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	1G		
(3)	Dont - Crédit-bail mobilier *	HP		
	Dont - Crédit-bail immobilier	HQ		
(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	1H		
(5)	Dont produits concernant les entreprises liées	1J		
(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées	1K		
(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)	HX		
(6ter)	Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)	RC		
	Dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)	RD		
(9)	Dont transferts de charges	A1		
(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)	A2		
(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A3		
(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A4		
(13)	Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives A6		obligatoires A9	

(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :

	Exercice N	
	Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels
AMENDE CIRCULATION	45	

(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :

	Exercice N	
	Charges antérieures	Produits antérieurs

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en **euros**

Les comptes annuels de l'exercice ont été élaborés et présentés conformément aux règles générales applicables en la matière et dans le respect du principe de prudence.

Le bilan de l'exercice présente un total de **727 945** euros.

Le compte de résultat, présenté sous forme de liste, affiche un total **produits** de **1 559 208** euros et un total **charges** de **1 416 038** euros,dégageant ainsi un **résultat** de **143 170** euros.

L'exercice considéré débute le **01/04/2017** et finit le **31/03/2018.**
Il a une durée de **12** mois.

Les conventions générales comptables ont été appliquées conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation.
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre.
- indépendance des exercices.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Aucun changement dans les méthodes d'évaluation et dans les méthodes de présentation n'a été apporté.

Les principales méthodes utilisées sont :

Immobilisations

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires, hors frais d'acquisition des immobilisations) ou à leur coût de production.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée normale d'utilisation des biens.

Les éléments non amortissables de l'actif immobilisé sont inscrits pour leur valeur brute constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en **euros**

Stocks et en cours

Les matières et marchandises ont été évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires).

Les produits en cours de production ont été évalués à leur coût de production.

Une provision pour dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est effectuée lorsque cette valeur brute est supérieure.

Créances et dettes

Les créances et les dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.
Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.
Les créances clients présentées dans le tableau de financement, ont été retenues pour leur valeur brute, conformément aux principes comptables.

Disponibilités

Les liquidités disponibles en banque ou en caisse ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Achats

Les frais accessoires d'achat payés à des tiers n'ont pas été incorporés dans les comptes d'achat, mais ont été comptabilisés dans les différents comptes de charge correspondant à leur nature.

Immobilisations

	Etat exprimé en **euros**	Valeurs brutes début d'exercice	Mouvements de l'exercice				Valeurs brutes au 31/03/2018
			Augmentations		Diminutions		
			Réévaluations	Acquisitions	Viremt p.à p.	Cessions	
INCORPORELLES	Frais d'établissement et de développement						
	Autres	277					277
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	**277**					**277**
CORPORELLES	Terrains						
	Constructions sur sol propre						
	sur sol d'autrui						
	instal. agenct aménagement						
	Instal technique, matériel outillage industriels	1 694					1 694
	Instal., agencement, aménagement divers	5 823		3 080			8 903
	Matériel de transport	6 781					6 781
	Matériel de bureau, informatique et mobilier	8 057					8 057
	Emballages récupérables et divers						
	Immobilisations corporelles en cours						
	Avances et acomptes						
	TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	**22 355**		**3 080**			**25 435**
FINANCIERES	Participations évaluées en équivalence						
	Autres participations						
	Autres titres immobilisés						
	Prêts et autres immobilisations financières	2 658		18			2 676
	TOTAL IMMOBILISATIONS FINANCIERES	**2 658**		**18**			**2 676**
	TOTAL	**25 290**		**3 098**			**28 388**

Amortissements

Etat exprimé en **euros**

		Amortissements début d'exercice	Mouvements de l'exercice		Amortissements au 31/03/2018
			Dotations	Diminutions	
INCORPORELLES	Frais d'établissement et de développement				
	Autres	277			277
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	**277**			**277**
CORPORELLES	Terrains				
	Constructions sur sol propre				
	sur sol d'autrui				
	instal. agencement aménagement				
	Instal technique, matériel outillage industriels	282	424		706
	Autres Instal., agencement, aménagement divers	4 400	936		5 336
	Matériel de transport	1 593	1 695		3 288
	Matériel de bureau, mobilier	8 057			8 057
	Emballages récupérables et divers				
	TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	**14 332**	**3 055**		**17 387**
	TOTAL	**14 609**	**3 055**		**17 664**

	Ventilation des mouvements affectant la provision pour amortissements dérogatoires						
	Dotations			Reprises			Mouvement net des amortissement à la fin de l'exercice
	Différentiel de durée et autr	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Différentiel de durée et autr	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	
Frais d'établissement et de développement							
Autres immobilisations incorporelles							
TOTAL IMMOB INCORPORELLES							
Terrains							
Constructions sur sol propre							
sur sol d'autrui							
instal, agencement, aménag.							
Instal. technique matériel outillage industriels							
Instal générales Agenct aménagt divers							
Matériel de transport							
Matériel de bureau, informatique, mobilier							
Emballages récupérables, divers							
TOTAL IMMOB CORPORELLES							
Frais d'acquisition de titres de participation							
TOTAL							
TOTAL GENERAL NON VENTILE							

SAS ABC ELECTRIQUE
Capital : 80 000 euros
Siège Social : 119, Chemin de Mimet
13015 MARSEILLE

SIRET : 39451183600014 APE : 4321A

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU 12 JUILLET 2018

Le 12 Juillet 2018 à 10 heures, les associés de la SAS ABC ELECTRIQUE se sont réunis en Assemblée Générale Ordinaire au siège de la Société sur convocation du gérant.

L'assemblée est présidée par Monsieur Bruno CHELLI, président de la Société, détenant 990 actions.

Le président constate que Monsieur Alain BOYADJIAN, détenant 10 actions, est présent. soit au total 1000 actions représentant l'intégralité du capital social ; le quorum étant atteint, l'assemblée peut valablement délibérer et prendre des décisions.

Les associés peuvent prendre connaissance des documents déposés sur le bureau du président :
- Les accusés de réception des lettres de convocation
- Le texte des résolutions proposées à l'approbation de l'assemblée.

Le président indique que ces documents ont été adressés aux associés quinze jours avant la date de la présente assemblée.
Le président rappelle à l'assemblée qu'elle est réunie pour délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Quitus à la gérance
- Approbation des comptes arrêtés au 31.03.2018
- Affectation du résultat
- Fixation de la rémunération de la présidence
- Convention de l'Article L.227.10 du rapport de la présidence
- Pouvoirs pour les démarches et formalités

Puis il donne lecture du rapport de la gérance et ouvre les débats.
Après discussion, et personne ne demandant plus la parole, la présidente ouvre le scrutin sur les résolutions figurant à l'ordre du jour :

PREMIERE RESOLUTION

Après lecture du rapport de la gérance, quitus est donné à la gérance pour les comptes arrêtés au 31 mars 2018..

Cette résolution mise aux votes, est adoptée à l'unanimité.

DEUXIEME RESOLUTION

L'assemblée approuve les comptes arrêtés au 31 mars 2018 faisant apparaître un résultat de 143 170 Euros.

Cette résolution mise aux votes est adoptée à l'unanimité.

TROISIEME RESOLUTION

L'assemblée décide d'affecter le résultat de l'exercice de 143 170 Euros de la manière suivante :
- Dividendes : 143 170 Euros

Cette résolution mise aux votes est adoptée à l'unanimité.

QUATRIEME RESOLUTION

L'assemblée approuve la rémunération du président, Monsieur Bruno Chelli à 6 000 euros par mois.
Il aura droit au remboursement de ses frais de déplacement et de représentation, sur justification.

Cette résolution mises aux votes est adoptée à l'unanimité, précision faite que le président n'a pas participé aux votes.

CINQUIEME RESOLUTION

Après lecture du rapport de la présidence sur les conventions de l'article L.227-10, l'assemblée approuve lesdites conventions.

Cette résolution mises aux votes est adoptée à l'unanimité, précision faite que le président n'a pas participé aux votes.

SIXIEME RESOLUTION

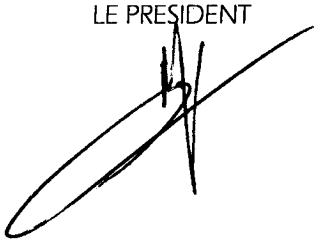
Tous pouvoirs sont donnés au porteur de la présente afin d'effectuer les démarches et formalités prévues par la loi.

Cette résolution mise aux votes est adoptée à l'unanimité.

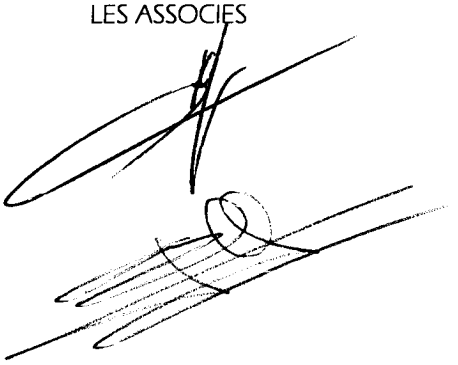
Plus personne ne demandant la parole, l'Assemblée est close à 11 heures.
De tout ce qui précède, il a été dressé procès-verbal, signé par la présidence et les associés présents

Marseille,
Le 12 JUILLET 2018

LE PRESIDENT



LES ASSOCIES



SAS ABC ELECTRIQUE
Capital : 80 000 Euros
Siège Social : 119, Chemin de Mimet
13015 MARSEILLE

SIRET : 39451183600014 APE : 4321A

Rapport de gestion sur les opérations de l'exercice clos le 31.03.2018

Chers associés,

Nous avons l'honneur de vous présenter, conformément aux textes légaux et réglementaires, notre rapport sur les opérations de l'exercice clos le 31 mars 2018, ainsi que sur les comptes annuels dudit exercice soumis aujourd'hui à votre approbation.

Nous reprenons ci-après, successivement, les différentes informations telles que prévues par la réglementation.

Présentation des états financiers

Les états financiers qui vous sont présentés ne comportent aucune modification tant au niveau de la présentation des comptes qu'au niveau des méthodes d'évaluation par rapport aux exercices précédents.

Situation et activité de la société au cours de l'exercice

Comme vous pouvez le constater, le chiffre d'affaires de notre société pour l'exercice écoulé s'est élevé à 1 511 789 euros soit une régression de près de 7 % par rapport au chiffre de l'exercice précédent.

Evolution prévisible et perspectives d'avenir

Relativement satisfaits des résultats de l'exercice écoulé, nous allons, comme nous vous l'avons indiqué, intensifier nos efforts commerciaux afin de développer davantage notre chiffre d'affaires tout en maîtrisant nos frais de structure.
Nous devons également intensifier notre relance clients en vue de réduire nos délais de règlements.

Proposition d'affectation du résultat

Ainsi que vous pouvez le constater, le résultat net après impôt de notre société fait ressortir un bénéfice de 143 170 euros que nous vous proposons d'affecter de la manière suivante :

- Dividendes : 143 170 euros

Rappel des dividendes antérieurement distribués

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code Général des Impôts, nous vous rappelons qu'au titre de l'exercice précédent notre société a pas procédé à une distribution de dividendes de 95 000 euros

Convention Article L.227-10 DU Code de Commerce

Conformément aux dispositions légales, nous vous indiquons qu'aucune convention nouvelle n'a été conclue au titre de l'exercice et que les conventions conclues antérieurement se sont poursuivies sans modifications.

Conclusion

Nous espérons que les résolutions qui vous sont proposées recevront votre approbation et que vous voudrez bien donner quitus de sa gestion à votre présidence pour l'exercice clos le 31 mars 2018.

Le Président

